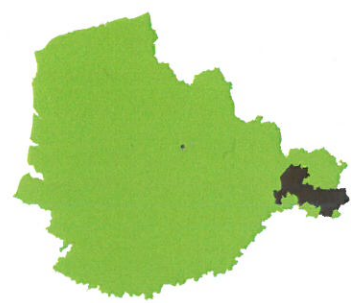


Maintien de l'agriculture dans les Prairies de l'avesnois



Chiffres clés

26 971 ha agricoles sur 42 communes

19 911 ha toujours en herbe
(prairies naturelles ou semées depuis six ans ou plus)

516 exploitations :

Type d'agriculture prédominante : Elevage laitier (bovins)

- SAU moyenne : 52 ha
- Surface en herbe moyenne : 39 ha

20 agriculteurs engagés dans le PMAZH en 2018



Type de milieux naturels

Prairies humides de plaine alluviale

Reconnaissance du territoire :
Sites Natura 2000

Flore patrimoniale : Scorsonère des prés (*Scorzonera humilis*), Oenanthe à feuilles de Silaüs (*Oenanthe silaifolia*), Orchis de mai (*Dactylorhiza majalis*)

Faune patrimoniale : Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*), Tarier des prés (*Saxicola rubetra*), Sarcelle d'été (*Anas querquedula*)

Les Prairies de l'avesnois se caractérise par une mosaïque d'habitats marquée par la présence temporaire ou permanente de l'eau. Ce territoire est encore dominé par de nombreuses prairies humides. Ces prairies humides ont un enjeu patrimonial élevé. Le maintien d'une agriculture respectueuse de ces milieux, ainsi que l'évolution des pratiques peut permettre de contribuer à leur maintien. L'agriculture sur cet axe Nord-Sud va d'une dominante de prairies bocagères au Sud pour concerner une plus importante proportion de culture en se dirigeant vers le Nord.

Les études menées montrent que la grande majorité des parcelles inventoriées disposent d'une végétation nettement appauvrie au regard du cortège floristique. Il semble donc urgent de mettre en place des actions de préservation de ces végétations. De plus, le contexte économique agricole tend à faire diminuer les surfaces enherbées au profit de cultures, ce qui a un impact d'autant plus conséquent sur la faune et la flore de ces milieux.



Programme d'action en faveur du **maintien de l'agriculture en zones humides** du bassin Artois-Picardie



Actions menées

- **Caractériser le territoire et l'agriculture pratiquée** par l'acquisition et le traitement de données géolocalisées (cartographie des exploitations suivies en GTE, élaboration d'une méthodologie pour cartographier les prairies humides, enquête auprès de 45 exploitants du territoire, ...).
- **Accompagner les agriculteurs vers des pratiques agro-environnementales** (animation des Mesures Agro-Environnementales Climatiques, réalisation d'audits technico-économiques, réunions/formations, restitutions/portes ouvertes à destination des agriculteurs avec sensibilisation sur l'intérêt des prairies humides, réalisation de suivis (pousse, analyses fourragères, NEC, etc.), mise en œuvre de la démarche Patur'Ajuste, suivis individuels des éleveurs).
- **Mieux connaître, préserver le patrimoine naturel** (suivi des habitats naturels et des espèces, cartographie des prairies humides, suivi agro-écologiques de prairies humides dans le cadre de la démarche Patur'Ajuste).
- **Mieux valoriser les productions issues de zones humides** (conversion à l'agriculture biologique, soutien au développement de circuits courts...).
- **Favoriser la mise en place de pratiques sanitaires favorables à la biodiversité des zones humides** (enquête sur les pratiques sanitaires et adaptations, journées d'échange et de formation parasitisme et méthodes alternatives, mise en commun des suivis vétérinaires et agronomiques par exploitation).



Traquet motteux



Orchis de mai



Partenaires financiers : Agence de l'Eau Artois-Picardie, Parc naturel régional de l'Avesnois, Chambre d'Agriculture Nord - Pas-de-Calais, Bio en Hauts-de-France, Avenir Conseil Elevage, Vét'el, Scopela, Conservatoire Botanique National de Bailleul

Contact

Parc naturel régional de l'Avesnois
Caroline ROZALÉN - Chargée de mission
03 27 77 51 60 - caroline.rozalen@parc-avesnois.com



Établissement public du Ministère chargé
du développement durable